

Voilà comment je souhaite formuler mes dernières volontés

(Le présent document n'est PAS un testament)

Ces dernières volontés vous permettent de définir personnellement vos souhaits. Il faut du courage pour aborder cette question inéluctable. Il est donc d'autant plus important **d'avoir suffisamment tôt une vue d'ensemble claire et concrète** de votre succession et de régler chaque détail. **Vous enlevez ainsi un poids des épaules de vos proches**, car ils sauront comment exaucer vos souhaits, et **vous évitez les soucis et les querelles**. De plus, vous avez la certitude d'avoir tout organisé et réglé avec circonspection et de laisser quelque chose qui continuera de porter fruit.

Dites à votre famille et à vos amis que vous avez consigné vos dernières volontés et également l'endroit où vous les conservez, par exemple parmi vos papiers d'assurance.

Le document des dernières volontés **ne constitue PAS un testament** ni un document à valeur légale mais il servira de fil rouge pour l'organisation de vos obsèques, *entre autres*.

Désirez-vous vous assurer que vos vœux ont bien une valeur légale ? Il existe alors deux possibilités :

- Vous pouvez **écrire à la main** (par exemple en utilisant ce document) **vos dernières volontés**, avec **date** et **signature** (on appelle cela un codicille¹)
- Faites inscrire ces dernières volontés par un notaire dans un **testament**.

Prénom :

Nom :

Rue, n° :

Code postal et Localité :

(Lieu d'origine) :

Date de naissance :

Signature :

¹ Un **codicille** est un document qui amende plutôt qu'il ne remplace un testament précédemment écrit. Les amendements faits par codicille ne peuvent qu'ajouter ou révoquer des dispositions testamentaires de portée limitée. Chaque codicille doit satisfaire à des obligations légales identiques à celle du testament original. Selon l'ampleur des modifications qu'apporte le document, le codicille pourra être interprété comme un nouveau testament. Toutefois, il est présumé être un codicille. Un testateur (c'est-à-dire la personne qui rédige son testament) prudent éviterait ce problème en qualifiant clairement le second document de codicille. La seule autre solution pour réformer un testament est de l'annuler pour en créer un nouveau.

Table des matières

<i>Voilà comment je souhaite formuler mes dernières volontés</i>	1
Vue d'ensemble et inventaire	3
Quel document ? Se trouve où ? / Déposé chez ?	3
En cas de proximité de la mort (maladie grave, etc...)	4
Lieux ?	4
Un accompagnement ?	4
Qui doit être idéalement appelé auprès de moi alors que ma mort est proche ?	4
Dispositions à prendre à l'approche de ma mort (alors que je serai peut-être grabataire, en incapacité de parler...)	4
Principaux souhaits <i>avant et/ou après</i> le décès	5
Principales dispositions après le décès	6
Qui doit être immédiatement informé ?	6
Qui possède une clé de mon logement ?	6
Mon médecin traitant :	6
L'exécuteur testamentaire que j'ai éventuellement désigné :	6
Un ou plusieurs exécuteurs testamentaires subsidiaires :	6
J'ai rédigé un testament, qui se trouve à cet endroit / chez :	7
J'ai rédigé un codicille, qui se trouve à cet endroit / chez :	7
Mes dispositions concernant les obsèques	7
Imprimés funéraires	8
Mes idées pour la cérémonie	9
Directives anticipées	12
Autres dispositions	14
État de la fortune et dettes	15
Comptes bancaires	15
Titres	16
Assurances	16
Biens immobiliers (n'oubliez pas non plus votre maison de vacances ni votre propriété foncière)	16
Objets de valeur (bijoux, art, véhicules, antiquités, etc.)	16
Dettes (hypothèques, crédits, contrats de location, etc.)	17
Par ailleurs, qu'est-ce qui vous tient à cœur ?	17
Accès aux réseaux sociaux, sites web, etc.	17
Je planifie mon héritage numérique	17
Tous les mots de passe, comptes facebook, etc.	17
Questions spirituelles relatives à l'accompagnement de malades ou de défunts	18
Préambule	18
Les points essentiels	19

Le présent document est publié sur www.soi-esprit.info et est mis à disposition de tout public intéressé. Il est inspiré d'un document publié en Suisse par Pro Natura (https://www.pronatura.ch/sites/pronatura.ch/files/2022-03/220209_version_numerique_guide_testamentaire_pn.pdf) complété et amendé sur base de documents issus du site web belge <https://leif.be/voorafgaande-zorgplanning/planification-anticipee-de-soins> ainsi que de diverses autres pages web sur le web et de nos propres réflexions, pour former un ensemble nous l'espérons cohérent et suffisamment complet.

Vue d'ensemble et inventaire

Avez-vous pensé à tout ? Veuillez vérifier les points importants qui sont déjà organisés. Vous trouverez ci-dessous quelques modèles qui vous y aideront.

Quel document ?	Se trouve où ? / Déposé chez ?
O En cas de proximité de la mort (maladie grave, etc.) : O Principaux souhaits après ou avant le décès : O Principales dispositions après le décès : O Directives anticipées : O État de la fortune et des dettes : O Accès aux réseaux sociaux, sites web, mots de passe etc. : O Questions spirituelles relatives à l'accompagnement de malades ou de défunts : O Testament : Avez-vous déjà tout organisé ? Conservez les documents les plus importants en lieu sûr et <i>notez l'endroit où ils peuvent être immédiatement trouvés</i> (par exemple tiroir supérieur de la commode blanche dans le salon) : O Documents et actes officiels (passeport, acte de naissance, éventuels certificats de mariage, copie du testament, procurations) : O Banque et assurance (comptes bancaires, polices d'assurance, note de débit) : O Contrats et conventions (contrats de location, autres contrats, obligations, abonnements) : O Autres documents importants et indications (p. ex. notice biographique, souvenirs personnels, rituels ainsi que ce qui ne doit pas être consulté par des tiers) :	

En cas de proximité de la mort (maladie grave, etc...)

Lieux ?

- ☐ Je voudrais préférentiellement être soigné dans l'hôpital suivant :
- ☐ Je voudrais pouvoir être soigné et décéder à domicile
- ☐ Les deux possibilités sont envisageables pour moi (hôpital ou domicile)

Un accompagnement ?

- ☐ Je souhaite rencontrer la personne suivante (prêtre, immam, rabbin, psychologue, célébrant, ami(e), autre...) :
- ☐ Si possible, je souhaite que cette personne puisse m'accompagner régulièrement (par exemple un moment de rencontre chaque semaine) :
- ☐ Autre :

Qui doit être idéalement appelé auprès de moi alors que ma mort est proche ?

- Nom(s) :
- Adresse(s) :
- Téléphone(s), e-mail(s) :

Dispositions à prendre à l'approche de ma mort (alors que je serai peut-être grabataire, en incapacité de parler...)

Les « **Principaux souhaits *avant ou après le décès*** » figurant ci-dessous dans le présent document font partie des présentes dispositions, de même que « **Les directives anticipées** » (notamment la désignation d'une personne de confiance, mes demandes éventuelles d'accompagnement spirituel...)

- En outre :
- ☐ Je souhaite que le ou les objets suivants soient proches de moi lorsqu'approche ma mort
 - ☐ Autre :

Principaux souhaits *avant et/ou après le décès*

Y a-t-il des êtres vivants dont vous vous occupez et dont vous voulez qu'on s'occupe ?

O Animaux domestiques : veuillez dresser la liste des animaux, avec leur espèce et leur nombre, ainsi que, si vous le souhaitez, leur nom et des instructions de soin :

O Éventuelles informations sur le vétérinaire :

O Quelqu'un doit-il les prendre en charge ? Qui avez-vous désigné ?

O Avez-vous prévu une somme à cet effet dans votre testament ?

O Souhaitez-vous au contraire faire euthanasier un ou plusieurs animaux domestiques ? Si oui, le(s)quel(s) ?

O Plantes/jardin/abords : veuillez noter tout ce qui est important pour vous, avec des instructions d'entretien.

Y a-t-il des objets à restituer à quelqu'un ? Ou qui doivent être éliminés ?

Sinon, qu'est-ce qui est important et cher à vos yeux et que vous aimeriez voir réglé dans votre intérêt ? Dressez la liste de vos préoccupations afin que vos souhaits soient respectés.

Exemples :

- Il y a-t-il peut-être une personne dans l'entourage à laquelle il faut accorder une attention spéciale, du fait (par exemple un enfant fragile ?)
- Il y a-t-il peut-être des personnes que vous ne souhaitez pas voir avant votre décès, ni lors de vos funérailles ?

Principales dispositions après le décès

Formulez les « dispositions en cas de décès », sous forme de lettre ou au moyen de ce formulaire. Il est préférable de les déposer séparément de votre testament, dont l'ouverture prend parfois un certain temps, et directement auprès de votre commune (contrôle des habitants / bureau d'état civil), qui, en général, sera au courant le plus rapidement, du moins si la loi de votre pays le permet.

Qui doit être immédiatement informé ?

Nom(s) :

Adresse(s) :

Téléphone(s), e-mail(s) :

Qui possède une clé de mon logement ?

Nom(s) :

Adresse(s) :

Téléphone(s), e-mail(s) :

Mon médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Téléphone, e-mail :

L'exécuteur testamentaire² que j'ai éventuellement désigné :

Nom :

Adresse :

Téléphone, e-mail :

Un ou plusieurs exécuteurs testamentaires subsidiaires :

Nom(s) :

Adresse(s) :

Téléphone(s), e-mail(s) :

² Le cas échéant, il s'agit de la personne chargée de faire respecter après votre décès vos dernières volontés. Celle-ci peut bien sûr refuser cette charge. Vous pouvez alors aussi désigner d'autres personnes chargées de faire respecter vos dernières volontés au cas où la première refuse. Elles sont appelées ici « exécuteur testamentaire subsidiaire ».

J'ai rédigé un testament, qui se trouve à cet endroit / chez:

Nom :

Adresse :

Téléphone, e-mail :

J'ai rédigé un codicille, qui se trouve à cet endroit / chez :

(le codicille est un document qui amende le testament)

Nom :

Adresse :

Téléphone, e-mail :

Mes dispositions concernant les obsèques

☐ Mon inhumation ou ma crémation sont déjà organisées avec l'entreprise de pompes funèbres suivante :

☐ Elles ne sont pas déjà organisées, je souhaite :

- ☐ Une inhumation de ma dépouille
- ☐ Une crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière
- ☐ Une crémation suivie de l'inhumation des cendres au columbarium du cimetière
- ☐ Une crémation suivie de la dispersion des cendres sur la pelouse de dispersion du cimetière
- ☐ Une crémation suivie de la dispersion des cendres en mer, dans la zone territoriale nationale
- ☐ Une crémation suivie de la dispersion des cendres en un autre lieu qu'au cimetière ou en mer, dans la zone territoriale nationale
- ☐ Une crémation suivie de l'inhumation des cendres en un autre lieu qu'au cimetière
- ☐ Une crémation suivie de la conservation des cendres en un autre lieu qu'au cimetière
- ☐ Nom de la commune ou de la municipalité où les centres doivent être inhumées, gardées ou dispersées :
- ☐ Une autre option, laquelle ?
- ☐ Le cas échéant, je souhaite ce lieu d'inhumation :

Confection du cercueil

☐ Sobre ☐ Standard ☐ Luxe ☐ Autre, à savoir :

Tenue vestimentaire :

En cas d'inhumation

Je souhaite que ma dépouille soit inhumée dans :

- ☐ une rangée normale
- ☐ un caveau à acheter
- ☐ un caveau existant au nom de :
- ☐ une concession à acheter
- ☐ une concession existante au nom de :

Je souhaite une pierre tombale

- ☐ Oui ☐ Non
- ☐ Je souhaite que le texte suivant figure sur ma pierre tombale :

Choix de la pierre tombale

- ☐ Pierre dressée
- ☐ Pierre recouvrant toute la tombe
- ☐ Pierre recouvrant une partie de la tombe
- ☐ Autre :

Je souhaite une plaque commémorative

- ☐ Oui
- ☐ Non

Je souhaite que le texte suivant y figure :

Imprimés funéraires

Je souhaite qu'un avis de décès soit publié

- ☐ Dans les journaux
- ☐ Sur internet
- ☐ L'un et l'autre
- ☐ Pas d'avis de décès

Je souhaite que le texte suivant figure dans mon avis de décès :

Je souhaite que des faire-part soient rédigés

- ☐ Oui ☐ Non

Je souhaite que le texte suivant figure sur mon faire-part :

Je souhaite des remerciements

☐ Oui ☐ Non

Je souhaite des cartes de remerciements sous la forme de

☐ Images pieuses ☐ Remerciements

☐ Je souhaite que le texte suivant figure sur les remerciements :

Mes idées pour la cérémonie

Souhaitez-vous autoriser des visites de condoléances ?

☐ Oui ☐ Non

À quel endroit souhaitez-vous que votre dépouille soit exposée ?

☐ à mon domicile

☐ au funérarium

☐ à l'hôpital

☐ autre :

Quel type d'obsèques souhaitez-vous ?

☐ pas de cérémonie du tout

☐ pas de rituel

☐ cérémonie funéraire selon le rite catholique

☐ cérémonie funéraire selon le rite protestant

☐ cérémonie funéraire selon le rite anglican

☐ cérémonie funéraire selon le rite orthodoxe

☐ cérémonie funéraire selon le rite juif

☐ cérémonie funéraire selon le rite musulman

☐ cérémonie funéraire selon la conviction laïque

☐ cérémonie funéraire selon une conviction philosophique neutre

☐ cérémonie funéraire selon le rite ou la conviction philosophique suivante :

☐ Autre :

Qui souhaitez-vous inviter à vos obsèques ?

O ouvert à toutes et tous O famille proche uniquement O personne

A quel endroit souhaitez-vous que la cérémonie des obsèques soit célébrée ?

O auditoire du crématorium

O auditoire du funérarium

O à l'église, à savoir :

O à un autre endroit, à savoir :

Éventuels intervenants ?

Éventuels souhaits de musique ?

Éventuels textes / poèmes / citations qui me sont chers :

Votre notice biographique peut-elle être librement rédigée ou avez-vous des consignes ?

Fleurs ? Dons ? Autres souhaits ?

Après la cérémonie des obsèques, souhaitez-vous

O une réception

O un repas froid

O un repas chaud

O pas de repas ni de réception

O autre chose, à savoir :

A l'endroit suivant :

Directives anticipées³

Refus de traitements/d'examens, valable dans une situation irréversible d'incapacité mentale d'agir

Plusieurs institutions proposent des directives anticipées complètes et il existe des consultations pour vous aider – les remplir est un processus difficile et douloureux pour toute la famille. Rappelez-vous que ces dispositions vous permettent de décharger vos proches et de clarifier les choses – pour votre famille, le personnel soignant et vous-même. La forme prise par ces directives ainsi que le formalisme légal, varient d'un pays à l'autre.

Prénom :

Nom :

Rue, n° :

Code postal et localité :

O J'ai déposé toutes mes directives anticipées ici :

La version courte ci-dessous n'est nécessaire que s'il n'existe pas de directives anticipées imprimées ou déposées sous forme numérique, ou si l'on ne dispose pas d'informations sur leur lieu de conservation.

Pour le cas où je serais incapable de discernement, je souhaite :

O que toutes les mesures médicalement indiquées soient prises pour traiter la maladie aiguë et recouvrer ma capacité de discernement, y compris la réanimation,

ou

O ne pas être réanimé(e) et ne pas faire l'objet de soins intensifs (notamment d'assistance respiratoire)

ou

O ne pas être réanimé(e), mais je suis d'accord pour être traité(e) en soins intensifs.

O Quel que soit le cas considéré, je désire un traitement de confort

³ Attention : le présent formulaire-questionnaire, ne constitue nullement un document légal dans plusieurs pays. Veuillez à vous renseigner auprès des autorités de votre pays pour connaître les dispositions légales en vigueur.

Si le rétablissement de ma capacité de discernement s'avère peu probable après la stabilisation initiale de mon état de santé et qu'il existe un risque élevé de longue dépendance, je souhaite que :

O toutes les mesures de maintien en vie soient poursuivies tant qu'il existe un espoir de retrouver ma capacité de discernement

O l'on renonce aux autres mesures de maintien en vie

O Dans tous les cas, je souhaite un traitement efficace de la douleur et des autres symptômes éprouvants comme l'anxiété, l'agitation, la détresse respiratoire et les nausées

Si je souffre d'une maladie incurable et/ou que je suis atteint(e) de sénilité irréversible, alité(e) de façon permanente, dépendant(e) d'une aide extérieure, incapable de discernement et que mon état de santé continue de se dégrader,

O je ne souhaite pas d'hospitalisation. Cela présuppose que les soins essentiels puissent être assurés sur le lieu où je me trouve.

O je ne souhaite d'hospitalisation que s'il existe des perspectives d'amélioration de ma qualité de vie ou si cela s'avère nécessaire pour soulager des douleurs aiguës.

O je souhaite dans tous les cas une hospitalisation.

Autres souhaits : souhaitez-vous vivre chez vous le plus longtemps possible et y mourir ?

Un accompagnement spirituel est-il important pour vous ? Faut-il respecter certains rites ? Veuillez les spécifier :

Pour me représenter, j'ai désigné la personne de confiance ci-dessous, que j'autorise à faire valoir ma volonté auprès de l'équipe soignante. Cette personne doit être informée de mon état de santé et impliquée dans la prise de décisions. Elle peut consulter mon dossier médical et je délie tous les médecins et soignants de leur devoir de confidentialité à son égard :

Prénom :

Nom :

Rue, n° :

Numéro de code postal, localité :

Téléphone :

E-mail :

S'il est impossible de contacter la personne de confiance me représentant ou si elle est dans l'impossibilité de mener à bien ce mandat pour toute autre raison, je désigne la personne suivante :

Prénom :

Nom :

Rue, n° :

Numéro de code postal, localité :

Téléphone :

E-mail :

O J'ai discuté de mes directives anticipées avec mon médecin traitant :

Prénom :

Nom :

Rue, n° :

Numéro de code postal, localité :

Téléphone :

E-mail :

Autres dispositions

O J'ai une carte de donneur d'organes⁴, qui se trouve à cet endroit :

O Je souhaite faire don de mes organes et j'autorise le prélèvement d'organes, de tissus et de cellules ainsi que la mise en œuvre des mesures médicales préparatoires requises pour un don d'organes. Si des soins intensifs sont nécessaires à cette fin, je les autorise.

O J'autorise uniquement le prélèvement de :

Lieu :

Date :

Signature :

⁴ Dans certains pays le prélèvement d'organe est d'emblée effectué si les conditions légales et médicales sont rencontrées, sauf si le potentiel donneur s'y oppose anticipativement via une déclaration ad hoc auprès de l'autorité publique compétente.

État de la fortune et dettes

Avant de rédiger votre testament⁵, il est préférable d'avoir une vue d'ensemble de votre situation patrimoniale et de vos dettes. Ce relevé vous aidera à penser à tout. Mais il est également important pour l'exécution du testament. Nous vous conseillons de joindre la check-list complétée à votre testament.

Comptes bancaires

Banque :

Numéro de compte :

IBAN :

Banque :

Numéro de compte :

IBAN :

Banque :

Numéro de compte :

IBAN :

Banque :

Numéro de compte :

IBAN :

Existe-t-il des interlocuteurs directs importants ? Quelqu'un a-t-il une procuration ou un accès ?
Veuillez noter les éventuels interlocuteurs et personnes responsables.

⁵ Pour rappel, le présent document n'est donc pas un testament !

Titres

Banque :

Description :

N° de dépôt :

Existe-t-il des interlocuteurs directs importants ? Quelqu'un a-t-il une procuration ou un accès ?
Veuillez noter les éventuels interlocuteurs et personnes responsables.

Assurances

Compagnie :

Description :

Police :

Existe-t-il des interlocuteurs directs importants ? Quelqu'un a-t-il une procuration ou un accès ?

Veuillez noter les éventuels interlocuteurs et personnes responsables.

Biens immobiliers (n'oubliez pas non plus votre maison de vacances ni votre propriété foncière)

Description et adresse :

Description et adresse :

Description et adresse :

Objets de valeur (bijoux, art, véhicules, antiquités, etc.)

Description et éventuelles dispositions

Dettes (hypothèques, crédits, contrats de location, etc.)

Institutions, organisation, montants :

Existe-t-il des interlocuteurs directs importants ? Quelqu'un a-t-il une procuration ou un accès ?
Veuillez noter les éventuels interlocuteurs et personnes responsables.

Par ailleurs, qu'est-ce qui vous tient à cœur ?

Avez-vous des animaux domestiques, des plantes, des souvenirs particuliers comme des albums photo ou des lettres ? Notez tous les détails dans vos dispositions et souhaits (voir d'autres formulaires).

Accès aux réseaux sociaux, sites web, etc.

Je planifie mon héritage numérique

Tout ce volet demeure encore à rédiger !

Quelques conseils sur le site des notaires en Belgique :

<https://www.notaire.be/planifier-ma-succession/comment-planifier-votre-succession/penser-a-votre-heritage-numerique>

Tous les mots de passe, comptes facebook, etc.

Tout ce volet demeure encore à rédiger !

La procédure prévue par facebook en cas de décès :

<https://www.facebook.com/help/103897939701143#Qu'arrivera-t-il-à-mon-compte-en-cas-de-décès%C2%A0?>

Questions spirituelles relatives à l'accompagnement de malades ou de défunts

Préambule

Ce chapitre intéressera probablement peu de personnes en Occident où règne depuis de nombreuses décennies déjà diverses formes d'athéisme fondamentaliste et extrémiste.

Il n'intéressera probablement pas non plus des personnes qui sont liées à telle ou telle confession religieuse ou courant de pensée spirituel, parce que c'est dans le cadre de leur confession ou courant particuliers que sont éventuellement abordées des notions spirituelles et mises en œuvre certaines célébrations. C'est dans ce contexte qu'elle seront tout naturellement accompagnées.

En outre, nous ne sommes pas en mesure de partager ci-dessous davantage que quelques notions très basiques, quoique importantes, pour l'accompagnement des personnes qui vont mourir ou qui sont déjà décédées. Tendre à être plus complet requerrait plusieurs centaines de pages, ce qui n'est pas possible dans ce contexte.

Quelques connaissances « basiques » supplémentaires peuvent néanmoins être consultées ici : <https://www.soi-esprit.info/articles/themes/apres-la-mort-tag> lesquelles renvoient aussi à des ouvrages de science de l'esprit d'orientation anthroposophique, dont le contenu, selon notre expérience, va considérablement plus loin que tout ce qui ne peut être lu ou étudié dans d'autres ouvrages traitant de la vie (juste) avant ou après la mort⁶. À chacun toutefois de se faire sa propre opinion entièrement par soi-même. Au sujet de ce qu'il « faut savoir et convient de faire en présence d'un décès » le document suivant de la Communauté des chrétiens peut s'avérer précieux : https://www.lacommunauteschretiens.fr/documents/En_presence_d-un_deces.pdf, de même que la brochure : « [Accompagner la mort de ses proches – Préparer la nôtre](#)⁷ ».

« Qu'une cérémonie d'obsèques soit faite de façon juste ou non, voilà qui est beaucoup plus important, pour la vie sociale, qu'une décision de conseil municipal ou qu'une décision du parlement, aussi étrange que cela puisse paraître. » (Rudolf Steiner)

Remarquons aussi que bien des personnes malades, proches de la mort et épuisées, ne sont plus que difficilement en mesure de parler, voire même parfois d'écouter, et encore moins de lire. Dans toutes sortes de situations, il ne saurait être question d'attendre d'elles qu'elles soient en mesure de s'ouvrir à des idées et des notions qui leur seraient dans un tel contexte, pardonnez-moi l'expression, comme « jetées brusquement au visage », même avec les meilleures intentions du monde (pour les réconforter ou les aider). De tels comportements peuvent au contraire produire exactement l'effet inverse.

À la fois, il se peut aussi qu'existe au contraire une demande, parfois non formulée explicitement, de pouvoir entendre et accueillir des idées qui constituent en quelque sorte un viatique pour le mourant... (voire pour le défunt !).

⁶ À consulter aussi, le site web <https://mourir.ch> lequel contient aussi des pages spécifiques, par exemple celle relative au décès d'enfants (<https://mourir.ch/deces/mort-d-enfants/vue-anthroposophique.html>).

⁷ Nous n'avons pas lu personnellement la brochure en question.

Tout accompagnement est délicat. Chaque situation est particulière et dépend à la fois de la personne malade ou mourante, de la personne susceptible de l'accompagner et du contexte d'ensemble, notamment de l'entourage, de la situation concrète sur le terrain, etc.

Toutes les réponses aux questions qui précèdent dans le présent formulaire, lorsqu'elles sont formulées, n'enlèvent pas seulement un poids sur l'épaule des proches, mais bien souvent aussi sur la conscience de la personne malade ou mourante, même après son décès, ne serait-ce que dans la mesure où elle se libère, *par exemple*, d'un sentiment « d'inachevé » ou de « préoccupations » similaires qui la hantent au sujet de ce qu'elle eut du encore faire ou dire tant qu'elle était encore vivante⁸.

Remarquons enfin que des funérailles ne doivent pas nécessairement être tristes et solennelles. Grâce à une contribution chaleureuse et plus personnelle des proches, la cérémonie peut être tendre et réconfortante, et si l'on comprend l'importance prodigieuse pour le défunt des événements qu'il vit de « l'autre côté du seuil », la cérémonie peut prendre un caractère de célébration joyeuse.

Stéphane Lejoly

Les points essentiels

D'une façon générale, pour une personne susceptible d'accompagner une personne mourante ou un défunt, **le plus important c'est de pouvoir être à l'écoute** de ce qui préoccupe, de ce qui questionne, et de ce qui affecte cette personne. Il s'agit d'une écoute profondément empathique et compassionnelle, et donc nécessairement **sans aucun jugement**.

Ces préoccupations ne concernent d'ailleurs pas seulement la sphère de la vie de l'âme ou la sphère de la vie de l'esprit mais aussi le domaine matériel (voir notamment toutes les questions posées ci-dessus).

Voici quelques *exemples* de questions, de préoccupations ou de sentiments qui relèvent de ces domaines :

- Quelles sont d'éventuelles questions, préoccupations et émotions qu'elle éprouve au sujet de la mort ? Quelle est le sens de la mort, selon elle ?
- Cette personne a-t-elle **peur** de la maladie ?
(par exemple, une dame avait très légitimement peur de mourir étouffée. C'est **important** que la personne puisse déposer, confier cette parole et cette peur, laquelle peut alors aussi être partagée avec l'équipe soignante !)
- Cette personne a-t-elle **peur** de la mort ? Si elle en a peur, qu'est-ce qui pourrait l'aider **selon elle** ?
(par exemple, une personne avait la certitude d'avoir fait tellement de mal dans sa vie {ce qui était faux} qu'elle était convaincue qu'elle ne serait jamais pardonnée après avoir franchi le porche de la mort).
(autre exemple : une personne était fortement rassurée, alors qu'elle était proche de la mort, si une statuette de la Vierge Marie était posée sur sa table de chevet)

⁸ Ceci fera bien sûr rire plus d'un adepte de la foi athée, lesquels se maintiennent, notamment du fait de leurs croyances devenues dogmatiques, dans une ignorance absolue de faits d'une grande portée pourtant pour chaque être humain après avoir franchi le porche de la mort. Remarquons que bien des adeptes de confessions religieuses, sont tout aussi ignorants de ces faits bien réels relatifs à la vie de l'âme et à la vie de l'esprit.

- De quelles aides cette personne pense-t-elle qu'elle aura **besoin, lors de ce passage** ? Quelles sont ses demandes d'aide de l'autre côté du seuil, au sein du monde spirituel ?

Il existe une infinité d'autres possibilités de pensées, émotions et préoccupations qui ont de l'importance pour les personnes qui vont mourir.

Ce qui est ainsi exprimé par ces personnes (ou leur entourage), dans la mesure où elles le peuvent et le veulent, permet ensuite de :

- les accompagner aux moments proches de la mort (accompagnement qui ne peut pas toujours se faire par la parole, parfois simplement en pensées, et même quelques fois sans pouvoir rencontrer la personne physiquement...)
- pour accompagner, lorsque les conditions le permettent, la famille et les proches : « vous savez, elle pensait ceci, ou cela... ».
- de prier **pour** elles, c'est-à-dire **adresser des demandes, en connaissance de cause**, au monde spirituel.

Il y aurait infiniment de choses à dire à ce sujet. Nous nous contenterons d'exprimer ici que nous vivons à une époque où il est devenu nécessaire, pour que certains actes puissent être posés par le monde spirituel, que les âmes humaines vivant sur terre ne se contentent pas d'être passives, comme endormies. Au contraire, **porter dans sa conscience pensante éveillée et claire** des représentations et des sentiments que vivent des personnes qui vont mourir ou qui viennent de mourir, et **ensuite exprimer une demande d'aide sur cette base, rend possible certaines actions** de soutien de certains êtres spirituels, tant avant le décès qu'après celui-ci.

À une époque tellement matérialiste et ignorante de l'existence de ces réalités spirituelles, ceci est négligé, et il arrive souvent que des âmes humaines se trouvent désemparées après leur décès, car elle ne reçoivent pas l'aide nécessaire du monde spirituel, du simple fait qu'aucune demande ne lui a été adressée par quiconque !

Il est donc de première importance de bien connaître les représentations des mourants pour pouvoir les accompagner aussi après la mort, dans la prière, pour que ce qui leur sera donné par le monde spirituel puisse les atteindre et être accueilli par eux. Pour faire communauté d'esprit avec la personne décédée, il faut pouvoir faire un pont avec ses représentations. En particulier ce qui sera souvent visé, c'est faire demande de réparation auprès du monde spirituel, c'est-à-dire demande de pardon.

Nous avons ainsi aussi brièvement évoqué le rôle d'un « accompagnateur » (qui peut d'ailleurs s'avérer être aussi un prêtre ou un célébrant, selon les cas et les situations concrètes). Ce rôle suppose en tous les cas de la **neutralité**, notamment à l'égard de la famille et des proches. Le **rôle** de cette personne est donc de **se joindre aux demandes de la personne, d'intercéder vis-à-vis du monde spirituel**. Il n'est bien sûr pas interdit que d'autres personnes intercèdent auprès du monde spirituel.

Une attitude centrale de l'accompagnateur pourrait souvent être celle-ci : « *Dépose-moi, confie-moi ce que tu n'as pas pu résoudre pendant ta vie et saches que moi, une personne incarnée, je demanderai de l'aide au monde spirituel* ».